

Bon de réservation à retourner au camping



Route de la Trinité-sur-Mer, 22 Lieu-dit Le Congre • 56470 Saint-Philibert • Tél. 02 97 55 04 90 • info@campinglevasion.com

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. E-mail

Participants au séjour

Nom	Prénom	Date de naissance
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Demande(nt) la réservation suivante :

Emplacement de camping pour :

tente (dimension :m x m)

caravane (dimension :m x m)

camping-car (dimension :m x m)

électricité (10 Amp.) oui non

Mobil-home 4 pers. ECO

Mobil-home 4 pers. Terrasse

Mobil-home 4/5 pers. Terrasse

Mobil-home 4/5 pers. PMR Terrasse

Mobil-home 4/6 pers. ECO

Mobil-home 4/6 pers. 2ch. Terrasse

Mobil-home 6 pers. 3ch. Terrasse

Bungalow toilé Caraïbe 4 pers.

Bungalow toilé Sahari Junior 4/5 pers.

• **Date d'arrivée** après 15h30..... • **Date de départ** avant 10h00 pour les MH ou 12h00 pour les emplacements.....

Nombre d'animaux domestiques (max. 2) **Race**

Véhicules : voiture - nb : remorque - nb : bateau - nb :

Je vous adresse mon règlement représentant :

L'acompte, soit 35 % du prix du séjour (hors taxe de séjour) €

L'Assurance annulation soit 3 % du montant du séjour (hors frais de dossier et taxe de séjour). Facultatif €

Frais de réservation :

Locatifs du 04/04 au 03/07 et du 29/08 au 09/10 : **5 €** €

Locatifs du 04/07 au 28/08 : **15 €** €

Emplacement de 1 à 4 nuits : **10 €** €

Emplacement de 5 nuits et plus : **15 €** €

TOTAL à verser pour l'acompte €

Reste à solder 30 jours avant votre arrivée pour les mobil-homes et à votre arrivée pour les emplacements €

Je règle par :

Chèque bancaire ou postal

Chèque vacances ANCV

CB

Espèces

Virement au Crédit Maritime d'Auray (IBAN : FR76 1380 7109 5080 9210 8253 266 / BIC : CCBPFRPPNAN)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location au verso et je les accepte.

Je m'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du camping aux personnes qui m'accompagneront.

À, le / / 2020

Signature :

Conditions générales de location



- **Accueil / Téléphone :** 02 97 55 04 90.
- **D'avril à juin et de septembre à octobre :** 9h-12h30 / 15h-19h ; de juillet à août : de 8h30-12h30 / 14h30-20h (sauf samedi 15h30-20h)
- **Services annexes :** Forfait Wifi : 24h = 3 € - 1 semaine = 15 € - 2 semaines = 25 € - 3 semaines = 35 €
Machine à laver : 5 € - Sèche-linge : 4 € - Location de barbecue : 2 €/jour - Location frigo emplacement : 5 €/jour ou 30 €/sem.
Forfait nettoyage : 50 € - Location de lit bébé (avec matelas d'appoint) ou chaise haute : 2 €/jour ou 12 €/sem.
Vente drap jetable : grand 8 €/petit 6 €.
- Les animaux sont autorisés en locatif et emplacement (2 maximum), sur acceptation de la direction : 3 €/jour/animal
- Taxe de séjour : 0,55 €/jour/pers. de + de 18 ans (du 01/01 au 31/12 sous réserve de modification de AQTA).

• **Séjour :** Le camping est ouvert du 4 avril au 10 octobre. Jusqu'au 3 juillet et à partir du 29 août, toutes dates et durée de séjour sont possibles. En dehors de ces dates, les locations se font du samedi au samedi. D'avril à juillet et de septembre à octobre, les arrivées se font de 15h à 19h. Et en juillet et août, les arrivées se font de 15h30 à 20h. En cas d'arrivée en dehors de ses horaires, merci de prévenir le camping. Départ avant 10h en locatif et 12h en emplacement.

• **Conditions de réservation :** Une réservation téléphonique ne sera maintenue que si la confirmation écrite nous parvient dans les 5 jours ouvrés qui suivent l'appel. Cette réservation ne devient définitive qu'après encaissement de l'acompte : 35 % du montant du séjour (hors taxe de séjour). La confirmation de votre réservation vous sera notifiée dès réception de l'acompte. Pour toute réservation de mobil home, le solde de la location doit être versé 30 jours avant votre arrivée au camping. Pour toute réservation d'emplacement, le solde est à régler à l'arrivée. À défaut, la réservation sera considérée comme annulée. Il est conseillé de prendre l'assurance annulation car aucun remboursement n'est effectué si un séjour est commencé en retard ou s'il est interrompu. En cas de retard, la réservation sera annulée le lendemain de la date d'arrivée prévue, à 15h30, si le camping n'a pas été avisé. Pour une annulation dans les conditions exposées ci-dessus, la totalité des sommes versées restera acquise au camping.

• **Assurance annulation :** Le camping l'Évasion vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour, sous certaines conditions, aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Cette assurance est facultative mais vivement conseillée.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.

• **Annulation sans l'option assurance :**

- si l'annulation intervient + de 30 jours avant le début du séjour, 60% de l'acompte restera acquis au camping.
- si l'annulation intervient - de 30 jours avant le début du séjour, 100% des sommes versées restera acquise au camping.

• **Personnes et véhicules supplémentaires :** Toute personne arrivant en cours de séjour et non inscrite initialement, devra se présenter à l'accueil et s'acquitter de la redevance « personne supplémentaire » et éventuellement de la taxe de séjour. À compter du second véhicule, la redevance « véhicule supplémentaire » s'applique, même si celui-ci reste stationné sur le parking privé situé à l'entrée du camping.

• **Frais de réservation :** Pour les réservations en locatifs, 5€ de frais de dossier seront retenus pour tout séjour commençant du 4 avril au 3 juillet et du 29 août au 9 octobre et 15€ pour la période du 4 juillet au 28 août. Sauf pour les dossiers VACAF, 20€.

Pour les réservations en emplacement de plus de 5 jours, 15€ de frais de dossier seront retenus et 10€ de la 4 jours.

• **Moyens de règlement :**

Vous pouvez régler l'acompte et le séjour par chèque bancaire ou postal à l'ordre du camping ou de la SARL TYCAMP, par virement bancaire au Crédit Maritime d'Auray (IBAN FR76 1380 7109 5080 9210 8253 266 - BIC CCBPFRPPNAN), par CB, par chèques vacances ANCV, par espèces.

• **VACAF :** Le camping étant agréé, vous pouvez bénéficier de l'aide VACAF. Pour cela, vous devez nous communiquer votre n° d'allocataire et la ville de votre CAF.

• **État et inventaire du matériel :** Toute anomalie doit être signalée le jour de l'arrivée. À votre départ, votre location doit être prête à être relouée immédiatement (inventaire et nettoyage final complet effectué).

• **Caution :** Pour les locations d'hébergement, deux cautions vous seront demandées le jour de votre arrivée : l'une d'un montant de 300€ pour le locatif et 50€ pour le ménage. Pour les emplacements, une caution de 15€ vous sera demandée le jour de votre arrivée pour le badge. Les cautions vous seront restituées soit à votre départ, soit par courrier dans les 8 jours qui suivent votre départ, déductions faites des manquants, détériorations éventuelles, ou nettoyage final si nécessaire.

• **Activités et services en haute saison :** Du 4 juillet au 29 août, les services et activités du camping ne seront maintenus qu'en fonction d'une fréquentation suffisante de la clientèle.

• **Piscine et espaces jeux enfants :** Le maillot de bain est obligatoire (réglementation Européenne). Les shorts, caleçons et burqas sont interdits. La douche est obligatoire. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte à la piscine. À la piscine et à l'espace de jeux, les consignes et règles de sécurité doivent être respectées, faute de quoi le gestionnaire pourra expulser du camping les personnes ne respectant pas le règlement.

• **Animal :** Le carnet de vaccination doit être à jour et devra impérativement être présenté à l'accueil lors de votre arrivée. L'animal devra être tenu en laisse, calme et non agressif sous peine d'expulsion immédiate. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits dans le camping. Nous autorisons 2 animaux maximum par emplacement ou locatif.

• **Assurance :** Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie...

• **Médiation :** Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

MEDICYS - 73 Bd de Clichy - 75009 PARIS - 01 49 70 15 93
www.medicys.fr - contact@medicys.fr

Route de la Trinité-sur-Mer • 22, Lieu-dit le Congrè • 56470 Saint-Philibert
Tél. 02 97 55 04 90 • info@campinglevasion.com • www.campinglevasion.com